Rapport général du district de Québec pour l'année 1973

par

Claude Bernard, Biologiste

I- Activités générales

II- Projets spéciaux

- A) Marquage de l'orignal
- B) Inventaire ichtyologique d'un secteur du fleuve
- C) Introduction de gammares

III- Faune aquatique

- A) Inventaires et aménagements de plans d'eau
- B) Statistiques de pêche
- C) Ensemencements

IV- Faune terrestre

- A) Inventaire de la gélinotte huppée
- B) Chasses contrôlées
 - 1- Parc des Laurentides
 - 2- Secteur Kiskissink
 - 3- Réserve de Portneuf (gros et petit gibier)

Résumé

Les activités générales intérieures se sont regroupées surtout dans la préparation des rapports, l'analyse des données recueillies au cours des travaux sur le terrain et dans les rencontres pour fournir des renseignements au public.

Le marquage de l'orignal s'est poursuivi dans les secteurs Launière et Kiskissink (Parc des Laurentides). Ce projet s'est accentué dans le secteur Launière où nous avons marqué 47 orignaux. Le marquage se fait à l'aide d'un collier placé au cou de l'orignal ainsi qu'avec une étiquette apposée à l'oreille.

L'inventaire ichtyologique du fleuve St-Laurent dans le secteur compris entre les extrémités de l'Ile d'Orléans a été continué. Nous avons effectué 39 stations d'échantillonnage ce qui nous a permis de capturer 32 espèces de poissons dont celles d'intérêt sportif suivantes: la perchaude, la perche blanche, le doré jaune et le grand brochet.

Un projet d'introduction d'une espèce d'amphipodes (Gammarus lacustris) a été commencé dans le but de fournir plus de nourriture à la truite mouchetée ainsi que d'améliorer la qualité de la
pêche dans quelques plans d'eau du Parc des Laurentides et de la Réserve de Portneuf.

Les travaux d'inventaires physico-chimiques et ichtyologiques se sont poursuivis dans la Réserve de Portneuf et le Parc des Laurentides. Des statistiques de pêche sont recueillies à ces endroits pour surveiller l'exploitation des plans d'eau ouverts à la pêche.

Des stations d'enregistrement furent maintenues pendant les chasses contrôlées de l'orignal et du petit gibier dans le but d'obtenir les données nous permettant de suivre l'exploitation et ainsi apporter les modifications qui s'imposent.

Plusieurs ensemencements sont effectués dans des plans d'eau publics par la Division des Piscicultures tandis que dans le Parc des Laurentides nous capturons aux endroits surpeuplés les poissons pour être transférés dans des endroits surexploités.

Avant-propos

Ce rapport comprend les activités générales du district de Québec et ne rapporte que les principaux travaux effectués au cours de l'année 1973. Les projets qui présentent un intérêt particulier y sont seulement énumérés car la plupart font l'objet d'un écrit qui est publié dans un des rapports du Service. Plusieurs de ces rapports ont été utilisés dans la préparation du rapport général du district.

Activités générales

Au cours des mois d'hiver soit janvier, février et mars, nous avons surtout travaillé sur les données recueillies au cours du printemps, de l'été et de l'automne précédents. Ceci nous a permis de préparer les rapports apparaissant à l'annexe l. D'autres rapports non complétés apparaissent aussi dans cette liste et devraient être remis au cours de 1974.

Il nous a fallu identifier les poissons capturés lors de nos inventaires ichtyologiques, préparer les rapports des diagnoses écologiques, tracer les cartes bathymétriques et faire des recommandations afin d'aménager certains endroits. Nous avons au cours de cette même période, effectué des visites dans les principaux ravages de chevreuil localisés sur la rive sud et participer à l'inventaire aérien des ongulés entrepris par la Division de la Recherche de notre Service.

Nous avons pris part au Symposium international sur l'orignal en présentant un communiqué et en organisant des excursions sur le terrain pour les congressistes. Du fait que ce congrès se tenait à Québec et que plusieurs activités étaient organisées par notre Service, il était bien normal que nous y participions activement.

Certaines activités sont effectuées seulement l'hiver mais beaucoup d'autres qui figurent ci-dessous peuvent l'être aussi bien pendant les autres saisons.

Comme par les années passées nous avons été demandés de rencontrer plusieurs organisations publiques pour leur formuler des recommandations sur l'aménagement de la faune, leur donner des conférences, participer à des ateliers d'information, ctc...

A l'automne 1972 nous avons été nommés, par la direction de notre Service, sur un comité pour reviser les zones de pêche et faire des recommandations sur un nouveau zonage. Nous avons consacré beaucoup de temps à ce comité et nous avons été demandés de présenter ces propositions de modifications à la Fédération Québécoise de la Faune ainsi que devant les Outfitters de la province.

Notre participation a été demandée à plusieurs reprises pour l'enregistrement d'émissions de radio et de télévision. Quelques cours ont été donnés à des étudiants de l'Université Laval ainsi qu'aux gardes-chasse.

Nous avons dû assister à différentes réunions au niveau du district, du Service et du Ministère. Ces réunions ont eu lieu

surtout dans le but d'élaborer des projets d'aménagement polyvalent, des zonages divers, des politiques d'exploitation et des directives de régie interme.

Nous avons été désignés pour siéger sur un jury pour le recrutement des biologistes au niveau de la province. Ce jury était formé par la Commission de la Fonction Publique et devait sélectionner les candidats préparés à remplir des tâches de biologiste dans divers ministères.

Plusieurs plaintes nous parviennent pour exercer un contrôle sur les prédateurs qui causent des dommages sur les fermes. En 1973 nous avons dû faire plusieurs visites et les principaux faits qui se dégagent de cette activité sont les suivants:

- 1- Nous n'avons pas jugé nécessaire d'engager un trappeur pour pratiquer un contrôle où des dommages nous sont rapportés. Seul l'intervention de notre trappeur s'est avérée suffisante.
- 2- La visite d'un employé du Service auprès des plaignants afin de les informer des méthodes de trappage et de la politique du Ministère en ce domaine s'avère suffisante dans la plupart des cas.

 Le fait de se rendre rencontrer des personnes ayant des plaintes de formuler, les dispose à pratiquer eux-mêmes un contrôle. L'officier de conservation pourrait dans la majorité des cas faire ce premier contact. Cette visite permettrait de vérifier le bien fondé des plaintes et s'il y a lieu de nous faire rapport pour que nous puissions déterminer les actions à prendre.

- 3- Plusieurs plaintes nous parviennent dans le seul but de demander de rétablir la prime.
- 4- En dehors du contrôle des prédateurs sur les animaux de la ferme, nous avons eu à répondre à diverses demandes comme le contrôle des castors et des ours dans les parcs, le contrôle des mouffettes près des habitations.

II- Projets spéciaux

A) Marquage de l'orignal

Au cours du mois de mars l'équipe désignée pour le travail en faune terrestre a concentré ses efforts vers le secteur Launière dans le Parc des Laurentides. L'utilisation d'un nouveau tranquilisant nous a permis de marquer un nombre important d'orignaux. En effet sur 102 orignaux vus lors d'un inventaire aérien couvrant 100 milles carrés, 47 furent marqués.

Le marquage se fait en utilisant une motoneige pour approcher les animaux puis une fois que nous leur avons injecté un tranquilisant nous plaçons un collier numéroté au cou de l'animal et en plus nous fixons une étiquette numérotée à l'oreille.

Dans le secteur Kiskissink, le marquage et les observations ont retenu cette équipe pendant une partie des mois d'été. A cet endroit les résultats ont été moins bons au cours de 1973. Nous n'avons marqué que 10 orignaux et fait des observations sur ceux marqués antérieurement. Nous croyons que le projet sur le marquage dans le secteur

Kiskissink proprement dit devrait être revisé sans toutefois être complètement abandonné. Devant les résultats obtenus dans le secteur Launière, il devient évident qu'il est préférable d'orienter notre équipe vers ce territoire.

Suite au marquage des 47 orignaux dans le secteur Launière, nous nous attendions au cours de la chasse à l'automne 1973, d'obtenir plusieurs retours d'orignaux marqués. A notre surprise sur 20 orignaux tués dans ce secteur, seulement 2 étaient marqués. De plus aucun animal marqué n'a été vu pendant cette chasse. Plusieurs questions viennent se poser à notre esprit, et nous croyons que le projet va devenir des plus intéressants et que les observations doivent se poursuivre. Nous nous rendons compte que nos commaissances sur ce gros gibier sont très limitées et qu'il est important de tout faire en notre possible pour recueillir le plus de données.

B) Inventaire d'une section du fleuve comprise entre les extrémités est et ouest de l'Ile d'Orléans.

Le projet ci-haut mentionné et décrit dans le rapport du district de Québec 1972 s'est poursuivi tel que convenu.

Nos efforts ont surtout été concentrés dans la partie comprise entre Montmorency et Cap Tourmente ainsi qu'entre les extrémités ouest et est de l'Ile d'Orléans. Nous avons effectué 39 stations d'échantillonnage pour nous permettre de capturer 32 espèces de poissons dont celles d'intérêt sportif suivantes: la perchaude, la perche blanche, le doré jaune et le grand brochet. Nous nous rendons compte que le potentiel de pêche dans cette partie du district est très élevé et qu'il y a lieu de mettre à profit cette richesse. La préparation du rapport et des cartes, une fois l'inventaire terminé (1974) nous permettra de faire une promotion au sein des associations locales.

C) Introduction d'une espèce d'amphipode (Gammarus lacustris Sars) dans le Parc des Laurentides et la Réserve de Portneuf.

Suite à des travaux d'invertaire effectués en 1970 dans le district du Bas St-Laurent, une souche de gammare fut trouvée dans un lac du Parc de la Gaspésie.

Nous pensons que l'introduction de cet amphipode puisse augmenter la nourriture disponible et permettre ainsi de fournir une meilleure pêche. Pour cette raison nous avons préparé un projet dont le but principal est l'implantation d'une souche de gammare dans quelques lacs vierges de la Réserve de Portneuf et du Parc des Laurentides.

Au début de juillet nous nous sommes rendus au lac en question pour capturer des gammares. Avec l'aide des employés du district du Bas St-Laurent nous avons capturé approximativement 40,000 gammares, mais seulement 15,000 furent transportés à cause d'une mortalité survenue dans les récipients avant le transport.

Trois lacs furent ensemencés dont deux dans le Parc des Laurentides et l'autre dans la Réserve de Portneuf à raison de 5,000 gammares par lac. Très peu ou pas de mortalité fut notée au cours du trajet

Parc de la Gaspésie - Québec ce qui nous porte à croire que la morta
lité des gammares semble liée à un manque d'espace, plutôt qu'à une

question de manipulation, de température ou d'autres choses.

Nous continuerons ce projet au cours de 1974 et serons en mesure de faire connaître les résultats dans un an ou deux.

III- Faune aquatique

A) Inventaires et aménagements de plans d'eau

Dans la Réserve de Portneuf, 38 lacs ont été visités dans le but d'effectuer une diagnose écologique. La plupart de ces nappes d'eau ont été sondées afin de préparer les cartes bathymétriques pour distribuer au public. Nous avons ainsi poursuivi le programme d'inventaire déjà commencé en 1972.

Pendant ce temps, dans le Parc des Laurentides, le territoire F.X. Lemieux était visité et nous y avons inventorié quelques lacs susceptibles d'être ouverts à la pêche en 1974. L'aménagement des frayères de truite mouchetée a été quelque peu ralenti car nous avions décidé, devant le manque de personnel, de concentrer nos efforts à des cas urgents et à prendre des observations aux endroits déjà aménagés depuis quelques années. C'est ainsi que nous avons pris des données à la passe migratoire du lac Thérèse (lac Noir), au Ruisseau X et sur le chalutage dans les lacs Jacques-Cartier et Sept-Iles afin de vérifier les résultats d'ensemencement de truite grise.

Le projet de reconstruction du barrage au lac des Ecorces qui amènera des grandes variations de niveau d'eau (± 45 pieds) ferra tout probablement disparaître la lignée de grosse truite mouchetée de ce lac. Pour en garder une souche, nous avons capturé quelques géniteurs et les avons introduits dans un lac vierge (Neville) du Parc des Laurentides.

Sur la rive sud au printemps pendant la fraie de l'éperlan à la rivière Boyer (Bellechasse), des visites quotidiennes nous ont permis de constater qu'il y a eu une diminution dans les prises de cette espèce. Nous n'avons pas jugé nécessaire pour le moment de suggérer des modifications dans la pêche mais les résultats du printemps 1974 nous indiqueront mieux s'il y a lieu d'apporter quelques changements.

Quelques plans d'eau furent visités à la demande d'organisations publiques afin de formuler des aménagements susceptibles d'améliorer les conditions de pêche. Nous avons aussi entrepris un
programme de récolte de données physico-chimiques en hiver dans les
principaux lacs artificiels aménagés par les associations de chasse
et pêche. Ceci nous permettra d'avoir une bonne idée de la capacité
de support de ces lacs en hiver.

B) Statistiques de pêche

Pour recueillir les statistiques de pêche de tous les camps à permis de séjour ainsi que pour les lacs à permis quotidien dans le

Parc des Laurentides et dans la Réserve de Portneuf, nous avons dû effectuer une tournée hebdomadaire de tous ces endroits. Il est très important de suivre l'exploitation des lacs afin de prévenir une sur-exploitation.

En 1973, le Parc des Laurentides avait 494 plans d'eau ouverts à la pêche. 70,160 pêcheurs (jour/homme de pêche) ont capturé 833,338 truites mouchetées. Dans la Réserve de Portneuf, 112 lacs et 8 rivières étaient ouverts à la pêche et 11,406 pêcheurs (jour/homme de pêche) ont capturé 80,088 truites mouchetées.

C) Ensemencements par la Division du Repeuplement
Voir annexe 2.

Dans le Parc des Laurentides, nous capturons à des endroits où il y a de trop grandes quantités de truite mouchetée et nous ensemençons là où il y a une très grande activité de pêche et aussi là où il y a une recommandation d'ensemencement suite à une diagnose. Ces poissons sont capturés à l'aide de cage et de seine aux endroits où ils se concentrent.

A l'annexe 3 nous indiquons les endroits de capture ainsi que les endroits de dépôt tant pour la Réserve de Portneuf que pour le Parc des Laurentides.

Comme nous en étions à nos débuts dans la Réserve de Portneuf et qu'il nous a fallu commencer par trouver des endroits de capture, installer nos engins et s'organiser pour transporter les poissons,

nous croyons obtenir de meilleurs résultats au cours de 1974.

IV- Faune terrestre

Depuis trois années consécutives l'inventaire des mâles de gélinotte huppée tambourinants est effectué à chaque printemps afin d'obtenir un indice d'abondance de cette espèce dans notre district.

Quatre régions ont été choisies pour localiser les parcours à inventorier. Ces régions sont 1) St-Damien de Buckland, comté de Bellechasse, 2) Ste-Apolline, comté de Montmagny, 3) Parc des Laurentides (Kiskissink), 4) Réserve de Portneuf. La méthode utilisée est la même que celle décrite par Petraberg et al. (1953).

Voir tableau 1 pour les résultats.

Si l'on compare les résultats à ceux obtenus en 1972, nous constatons que dans la région de Buckland le nombre de gélinottes huppées par mille carré a diminué de près de 50%. Par contre, dans la région de Ste-Apolline, l'inventaire indique une augmentation de l'ordre de 30%. Dans la région du Parc des Laurentides, le parcours du lac Montagnais accuse une augmentation de près de 50% alors qu'il y a diminution de plus de 30% dans le parcours de Van Bruyssel.

Nous croyons que les variations obtenues au niveau des résultats sont imputables en grande partie aux possibilités auditives du personnel. Malheureusement, nous n'avons pu vérifier cette hypothèse. Il est fort possible également que l'inventaire n'ait pas lieu lors de la période optimum du tambourinage. Il y a plusieurs autres fac-

teurs qui entravent le rendement de cette méthode et nous nous permettons de douter sérieusement de sa valeur qualitative. Il serait
absolument nécessaire de la revaloriser par des expériences mettant
en évidence les aspects physiques des observateurs ainsi que l'aspect
technique de la méthode.

B) Chasses contrôlées

1- Parc des Laurentides

En 1973, la chasse de l'orignal s'est poursuivie sur un territoire de superficie semblable à celui de 1972. Cependant des trente-cinq zones dont trois de réserve qu'on avait en 1972, ce nombre est passé à quarante-quatre cette année. La raison pour laquelle nous avons augmenté le nombre de zones est que nous avons décidé de créer des zones permanentes, c'est-à-dire que les zones de chasse sont déterminées et tracées pour un bon nombre d'années et que seul variera le quota à prélever pour chacune des zones. Ainsi il sera plus simple de contrôler, d'analyser et de comparer les activités cynégétiques de chacune des zones sans avoir à redéfinir ou à reconsidérer les différents aspects d'accessibilité, de topographie, de localisation et de qualité de l'habitat.

Les mêmes modalités de chasse établies en 1972, ont été en vigueur cette année. Seul différait le nombre de chasseurs requis à tous les cinq jours, à savoir 25 chasseurs. Ce changement du nombre de chasseurs résulte dans le fait que le plan d'exploitation

a été ramené à 150 orignaux plutôt qu'à 192 comme il était depuis 1970.

Nous avons récolté 95 mâchoires ce qui nous a permis d'établir l'âge moyen à 4.2. Il a fallu en moyenne 35.2 heures de chasse pour tuer un orignal. Les 149 groupes de chasseurs ont vu en moyenne 1.6 orignal durant leur séjour. 25 des 94 orignaux examinés étaient parasités, soit un pourcentage de 26.5.

Résultats comparatifs depuis 1969

Nombre d'orignaux abattus et succès de chasse

Année	N. crignaux tués	Quota Succès (%	g)
1969	102	150 68.0	
1970	121	192 63.0	
1971	115	192 59.9	
1972	102	192 53.1	
1973	95	149 63.7	

Prélèvement probable

Année	N. or	ignaux tii	rés N.	orignaux tu	és Total
1969 1970		22 32		102 121	124 153
1971		24		115	139
1972 1973		21 25		102 95	123 120

Rapport des sexes

Année	N. Mâles	N. :	Femelles	Rapport	Mâles/Femelles
1969	61		41		149/100
1970	81		40		203/100
1971	61		54		113/100
1972	65		37		175/100
1973	52		43		121/100

D'après l'ensemble des résultats, nous croyons que la chasse contrôlée de l'orignal s'est avérée un franc succès et que la population d'orignaux a été exploitée d'une façon rationnelle. Il semble que les chasseurs ont été satisfaits bien que certains ont formulé des plaintes non justifiées quant à la qualité des territoires de chasse.

La structure de la population d'orignaux indique que le cheptel est en parfaite condition malgré une distribution relativement anormale de la courbe d'âge.

2- Secteur Kiskissink (Parc des Laurentides)

Pour une quatrième année consécutive une chasse contrôlée de l'orignal s'est effectué dans le secteur Kiskissink. Etant donné qu'une soixantaine d'orignaux marqués fréquentent ce territoire, nous avons voulu suivre de près le déroulement des activités durant toute la période de chasse afin de poursuivre des observations sur le projet d'études entrepris depuis le début de la chasse contrôlée dans ce secteur.

Le secteur de Kiskissink n'a subi aucune extension ou diminution de la superficie depuis 1971. Les zones de chasse sont demeurées exactement les mêmes (Roussel, 1971), ainsi que le nombre de groupes de chasseurs.

L'âge moyen des orignaux était à 5.6. Il a fallu en moyenne 64.3 heures de chasse pour tuer un orignal. Au total 67 orignaux furent vus pendant la chasse.

Résultats comparatifs de 1971 à 1973

Orignaux abattus

Année		Nombre	Quota		% Succès
1971	•	. 28	37		75.7
1972		30	48		62.5
1973		28	48		41.7

Prélèvement probable

Année	Orig. manqués ou ble	ssés Orig. tués Quota	Total
1971	7	28 37	35
1972	. 13	30 48	43
1973	i (j. 1907) je il	20 48	31

Composition des sexes

Année	Mâles	% Femell	es %	Total
1971	17	60.7	39.3	28
1972	18	60.0	40.0	30
1973	8	40.0	60.0	20

Rapport des sexes

Mâles/Femelles
154.5/100
150.0/100
66.6/100

La saison de chacce de 1973 a accusé une diminution du succès de chasse de l'ordre de 20%. D'après nous cette diminution est attribuable surtout au fait de la présence continuelle sur le territoire d'agents de conservation. Depuis 1970 jusqu'à cette année, jamais un agent de conservation n'était demeuré sur le territoire pendant la chasse et les guides en avaient pris conscience de telle sorte qu'un bon nombre d'orignaux étaient abattus entre 19:00 et 21:00. Ceci nous a été confirmé par plusieurs guides.

Malgré la baisse du pourcentage du succès de la chasse, nous croyons donc qu'il n'a pas lieu de réduire la pression de chasse dans le secteur. Les chasseurs ont vu 67 orignaux en plus de plusieurs autres qu'ils ont entendus. Plusieurs bêtes ont aussi été blessées (11 ont été tirées et sûrement 7 ont été blessées). L'âge moyen de la population n'a pas varié et seul le sexe-ratio a subi une inversion radicale. Mais il semble trop tôt pour interpréter ce changement dans le sexe-ratio. Notons cependant que durant nos observations estivales nous avons été en mesure de constater un sexe-ratio à l'inverse de ce-lui obtenu dans la récolte de 1973.

3- Réserve de Portneuf

a) Chasse contrôlée de l'orignal

Pour la deuxième année consécutive toute la superficie de la Réserve de Portneuf était ouverte à la chasse contrôlée de l'orignal.

Résultats comparatifs depuis 1969

Année		naux Récolte rvés permise				Nb. d'heures de chasse/animal tué
1969*			, 2	16	30.5%	54.5
1970* 1971*	10 31 15 32		4	14 19	25.0% 37.5%	75.0 67.2
21972 21973	34 63 30 83		2 8	36 38	42.5% 37.5%	71.7 75.6

[#] Ouvert dans le secteur est seulement.

Composition des sexes

Année	(.Rapport	Mâles/Femelles
1969 1970 1971 1972 1973			200.0/100 125.0/100 87.5/100 78.9/100 87.5/100

Même si les résultats de chasse ont été légèrement inférieurs à ceux de l'an passé, nous pouvons constater une amélioration car le nombre de bêtes observées a été supérieur à l'an dernier (86 contre 63). Nous pouvons donc en conclure que pour une chasse sans guide, un résultat de 37.5% est excellent. Cependant, nous allons modifier notre système d'exploitation de la réserve avec l'espoir que le succès en sera meilleur ou du moins maintenu. Au cours des années passées, chaque zone recevait une exploitation identique; c'est à dire que chacune des zones était chassé 4 fois au cours d'une saison. Nous croyons que certaines zones sont en mesure de supporter une plus grande pression de chasse tandis que d'autres devraient sup-

porter une plus faible pression. Nous établirons donc un quota pour chacune des zones et nous devrons aussi obtenir une meilleure exploitation du territoire.

b) Chasse contrôlée du petit gibier

Du 17 octobre au 11 novembre dernier, la chasse au petit gibier fut permise sur l'ensemble du territoire de la Réserve de Portneuf. Comme par les années passées, le Service de la Faune maintenait une station d'enregistrement à la Barrière Talbot et une autre à la Barrière de Rivière-à-Pierre. Sur semaine, les résultats étaient récoltés par les gardiens de barrière.

Au total 595 chasseurs sont venus chasser dans la Réserve, soit une augmentation de 21% sur l'an passé. Une importante diminution dans le nombre de perdrix abattues fut remarquée. En effet, 466 perdrix furent abattues comparativement à 563 l'an dernier. De plus, 56 lièvres furent tués.

Le tableau 2 nous donne les résultats de la chasse au petit gibier depuis 1970.

Finalement, nous notons une augmentation dans la fréquentation de la Réserve de Portneuf mais aussi une diminution du succès de chasse. Nous nous demandons si la date d'ouverture (mi-octobre) qui nous semble tardive ne serait pas une cause du faible succès de chasse.

En conséquence, nous recommandons que la chasse au petit

gibier se fasse en deux péricdes pour la saison 1974; soit du 14 au 18 septembre et du 22 octobre au 10 novembre.

Tableau 1 - Résultats sur les observations du tambourinage au printemps 1973.

Région	Longueur du trajet	Dates d'observation	Nombre maximum de Nombre maximum de Nombre Maximum de Nombre Nomb	Iombre de tambourineurs par mille carré
St-Damien	10 milles	8-11-15-17 mai	10	20.3
Ste-Apolline	10 milles	8-11-17 mai	31	63.2
Parc des Laurentides: Lac Montagnais	10 milles	15-16 mai	15	30.6
Van Bruyssel	10 milles	15-16 mai	7.	14.2
Réserve de Fortneuf: Secteur est	10 milles	8-15-17 mai	12	24.4
Secteur ouest	10 milles	8-15-17 mai	9	18.5

Tableau 2 - Comparaison des résultats de la chasse au petit gibier depuis 1970 dans la Réserve de Portneuf.

Année Nb.	chasseurs	Nb. heures/ homme de chasse		Nb. de perdrix abat- Nb. d tues par chasseurs /pe		Nb. perdrix abattues/mi ²	Nb. lièvres abattus
1970	278	654	166	0.59	2.3	1.6 (105 mi ²)	11.
1971	253	1012	244	0.96	4.1	2.3 (105 mi ²)	30
1972	492	2529	563	1.14	4.8	1.9 (297 mi ²)	59
1973	. 595	4296	466	0.78	9.2	1.6 (297 mi ²)	56

Annexe 1

Partie A: Rapports préparés au district de Québec en 1973

- l- Propositions de modifications des zones et des règlements de pêche du Québec, par Claude Bernard, Paul Bouchard, Albert Courtemanche et Gérard Pageau.
- 2- Rapport annuel du district de Québec par Claude Bernard.
- 3- Rapport sur le contrôle des prédateurs en 1972 par Claude Bernard.
- 4- Etude physique et inventaire ichtyologique sommaire du bassin hydrographique de la rivière Boyer 1971, par Gilles Paquet.
- 5- Etude physique et inventaire ichtyologique sommaires de la rivière Armagh et de quelques affluents comtés de Bellechasse et de Dorchester, 1970, par Gilles Paquet.
- 6- Rapport préliminaire sur l'aménagement faunique dans la station forestière de Lotbinière par Magella Morasse, Gilles Paquet et Réginald Quellet.
- 7- Rapport préliminaire sur l'étude des cinq lacs de la base de plein air de Ste-Foy, par Gilles Paquet.
- 8- Rapport préliminaire sur l'indice de l'abondance de la gelinotte huppée par l'inventaire des mâles tambourinants en 1973, par Yvon E. Roussel.
- 9- Rapport de la chasse contrôlée de l'orignal (saison 1973) dans le Parc des Laurentides par Yvon E. Roussel.
- 10- Rapport de la chasse contrôlée de l'orignal (saison 1973) dans le secteur de Kiskissink, Parc des Laurentides par Yvon E. Roussel.
- 11- A review of techniques used to restain and mark moose in Laurentide Park by Yvon E. Roussel.
- 12- Comparaison of techniques used to restain and mark moose in Laurentide Park by Yvon E. Roussel.
- 13- Résumé des principaux travaux entrepris sur l'étude du Cerf de Virginie dans le district de Québec par Yvon E. Roussel.

Annexe 1 (suita)

- 14- Immobilization of free-ranging Moose (Alces alces) with M-99 (Etorphine) by Robert Patenaude and Yvon E. Roussel.
- 15- Rapport sur les statistiques de pêche des parcs de la province de Québec par Luc Samson.
- 16-Rapport de l'exploitation de la truite mouchetée dans le Parc des Laurentides en 1972 par Luc Samson.
- 17- Passe migratoire au lac Thérèse, Parc des Laurentides. Construction, opération, contrôle de l'efficacité par Luc Samson.
- 18- Projet d'introduction de l'amphipode Gammarus lacustris dans des lacs du district de Québec par Luc Samson et Réal Vézina.
- 19- Rapport sur les travaux de capture et d'ensemencement de <u>Gammarus</u> <u>lacustris</u> par Luc Samson et Réal Vézina.
- 20- Exploitation des plans d'eau par la pêche sportive sur la Réserve de Portneuf (critères) par Réal Vézina.
- 21- Rapport sur la chasse contrôlée de l'orignal en 1973 dans la Réserve de Portneuf par Réal Vézina.
- 22- Rapport sur la chasse contrôlée du petit gibier en 1973 dans la Réserve de Portneuf par Réal Vézina.

Partie B- Rapports en préparation

- 1- Rapport sur les travaux effectués dans la rivière Métabetchouan, comté Lac St-Jean, été 1969 par Yvan Vigneault et Claude Bernard.
- 2- Rapport de l'inventaire du fleuve St-Laurent effectué en 1972 et 1973 par Gilles Paquet.
- 3- Some aspects of moose movements in Laurentides Park by Yvon E. Roussel.
- 4- A new criteria in sexing and aging ruffed grouse in Québec by Yvon E. Roussel.

Annexe 1 (suite)

- 5- Rapport sur l'efficacité des passes-migratoires de type à l'aborda dans cinq lacs du Parc des Laurentides par Luc Samson.
- 6- Vérification des aménagements physiques de la frayère du ruisseau X (Parc des Laurentides) en rapport avec la fréquentation de la truite mouchetée (nombre d'adultes et nombre d'alevins) par Luc Samson.
- 7- Différents types d'abris artificiels pour la truite mouchetée: Coût d'installation, efficacité par Luc Samson.
- 8- Rapport sur l'étiquettage de femelles (Salvelinus fontinalis) au lac Marchand, Parc des Laurentides par Luc Samson.
- 9- Une nouvelle formule d'exploitation et d'aménagement des cours d'eau de la Réserve de Portneuf (zone ichtyologique/potentiel) par Réal Vézina.

Anneke 2

Ensemencements effectués en 1973 au district de Québec

Plan d'eau	Comté	Canton	Nombre	Taille
	TRUITE MOUC	HETEE	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Lac à Charles	Portneuf	Réserve de Portneuf	15,000	alevin
Lac Grand Central	1	n n n	18,950	alevin
Lac Rivard	1 (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1	11 11 11	2,300	3 à 4"
Lac Du Hamel	in the second se	n n n	6,000	3 à 4"
Lac Casgrain		n n	2,000	3 à 4"
Lac Arcana	n	n	1,250	3 à 4"
Lac Stein		n n n	3,000	3 à 4"
Oke Boswell	Laviolette	n en	2,000	3 à 4"
Réservoir municipal de Ste-Marie	Beauce-Mord	Ste-Marie	3,450	3 à 4"
Association de Vallée- Jonction	Beauce-Nord	Seigneurie de St-Joseph	2,000	3 à 5"
Association de St-Martin	Beauce-Sud	Jersey	2,000	3 à 5"
Association de St-Joseph	Beauce-Sud	Cranbourne	2,000	3 à 5"
Lac Fontaine-Claire	Montmagny -	Arago	4,000	6 à 811
Lac Broughton	Frontenac	Broughton	4,000	5 à 7"
Association d'East Broughton	Frontenac	Broughton	2,000	5 à 6"
11 11 11	Frontenac	Broughton	12,000	alevin
Lac Sartigan	Beauce-Nord	Rigaud	5,000	6 à 8"
Association de Beauceville	Beauce-Hord	Rigaud	15,000	alevin
Osciation du lac Etchemin	Bellechasse	Langevin	10,000	alevin

0

Annexe 2 (suite)

Plan d'eau	Comté	Canton	Nombre	Taille
	TRUITE GF	RISE		
Lac De Travers	Laviolette	Réserve de Portneuf	300	adulte
	TRUITE ARC-F	EN-CIEL		
Association du Lac aux Cygnes	Beauce-Sud	Tring	7,000	alevin
Réservoir municipal de Vallée-Jonction	Beauce-Nord	Seigneurie de St-Joseph	2,000	3 à 5"
Base de Plein Air	Louis-Hébert	Ste-Foy	212	8 à 15"
	· 5			
	MASKINOI	NGE		
Lac Frontière	Montmagny - l'Islet	Talon	1,000	6 à 8"



Armeze 3

Endroits de capture et d'ensemencement (Parc des Laurentides et Réserve de Portneuf) en 1973.

Endroit de capture	Nb. de truites mouchetées	Endroit ensemencé
Parc des Laurentides:		
Lac Jupiter	4,562	
Grand lac Noir	268	
Lac Valois	956	
Lac Roy	301	
Pt. lac à l'Epaule	2,358	
Barrage Tourangeau	593	
	103	Lac Clair
	491	Lac Haltère
	500	Lac Deslauriers
	150	Lac de la Grosse Truite
	100	Lac de la Barrière
	500	Lac Valiquette
	500	Lac Boir (petit)
	500	Lac Forestier
	800	Lac Absalon
	500	Lac Laforest
	600	Lac des Ilets
	500	Lac Bossé
	300	Lac Mousseux
	865	Rivière Montmorency

Annexe 3 (suite)

Endroit de capture	Nb. de truites mouchetées	Endroit ensemencé
Réserve de Portneuf:		
Riv. des Aulnes	38	Lac Perdrix
Riv. des Aulnes	44	Lac Courval
Riv. des Aulnes	37	Lac Perdrix
Riv. Blanche	4	Lac Perdrix
Riv. des Aulnes	139	Lac Courval
Riv. Blanche	11	Lac Courval
Riv. des Aulnes	83	Lac Mésière
Riv. des Aulnes	70	Lac Hésière
Riv. Blanche	4	Lac Mésière
Riv. des Aulnes	176	Lac Courval